

# Projet bénévolat

## **Remerciements**

Nous tenons à remercier Alexis-Michel Schmitt-Cadet et Leila Bolduc, deux étudiants qui ont cru en ce projet et qui y ont consacré plusieurs heures pour rendre le tout possible.

## **Contexte**

Plusieurs étudiants nous ont rapportés souhaiter avoir un contact plus rapide avec la clientèle et les milieux de pratique afin de se sentir plus prêt à faire leur stage et même choisir leur milieu. De plus, nous croyons que le bénévolat est une expérience-terrain riche et intéressante qui peut répondre à divers besoins tant pour les milieux de pratique que pour les étudiants. On recommande ainsi fortement aux étudiants de faire du bénévolat pendant leur formation académique de baccalauréat en criminologie. Nous avons donc créé ce guide pour encadrer cette pratique et pour aider l'étudiant à trouver un endroit et débiter une réflexion critique.

Il est à noter que cette expérience est facultative. Toutefois, suite à une recommandation du comité des études, nous pourrions utiliser cette expérience et la réflexion critique qui l'accompagne pour attribuer les places de stage en 2<sup>ième</sup> année dès l'automne 2020. Nous tenons à préciser que l'étudiant est responsable de son expérience de bénévolat et que l'École de criminologie n'encadre pas cette démarche (contrairement à un stage) et l'étudiant n'est donc pas couvert par les assurances de l'université tout comme n'importe quelle démarche de bénévolat.

## **Objectifs**

Faire du bénévolat peut répondre à plusieurs objectifs dont :

- S'exposer à la réalité des milieux de pratique et à la clientèle,
- S'initier à la relation d'aide,
- Expérimenter une activité propre au milieu,
- Acquérir des connaissances de base sur un milieu spécifique

- Connaître plus de ressources, (ceci peut être aidant pour leur future carrière de criminologue car ils vont référer leurs clients vers divers organismes)

### **Avantages pour l'étudiant**

- Faire un choix de stage plus éclairé,
- Être mieux préparé pour le stage, développer une certaine aisance,
- Contact avec le fonctionnement des organismes,
- Connaître un peu plus les besoins des milieux et leur réalité,
- Peut peut-être permettre de détecter des zones de difficultés pour l'étudiant en intervention et lui permettre d'avoir le temps et l'espace pour mettre des outils en place pour être mieux préparé pour le stage,
- Détecter des forces chez l'étudiant et ainsi augmenter sa confiance en soi et son assurance pour un stage en intervention,
- Permettre une plus grande ouverture, avoir moins de préjugés face à certains milieux et certaines clientèles,
- Avoir un contact plus rapide avec la clientèle et les milieux de pratique,
- Développer des aptitudes en intervention,
- Améliorer son CV,

Faire du bénévolat est un atout au dossier de l'étudiant principalement au niveau de son CV. Il devient alors un candidat encore plus intéressant pour un emploi, un stage ou des demandes de bourses (implication sociale). Cette expérience et la réflexion qui en découle pourra aussi peaufiner le dossier de l'étudiant au niveau de l'attribution des stages.

Veillez noter que c'est la réflexion critique qui va avoir un impact dans cette attribution et non l'endroit de bénévolat, le fait de faire du bénévolat dans un milieu ne permettra pas de faire un stage dans ce milieu ex : un étudiant qui fait du bénévolat en santé mentale n'aura pas plus facilement un stage en santé mentale, il pourrait avoir fait un stage dans un organisme

pour femme violentée mais que sa réflexion est profonde et a un lien sur le choix de stage pour la santé mentale.

**Durée :**

On suggère de faire au moins 21 heures de bénévolat au même endroit en cours de baccalauréat. Nous croyons que si l'expérience est trop rapide l'étudiant peut avoir une fausse représentation de la réalité du milieu et de la clientèle. De plus, les organismes investissent dans la formation des bénévoles et pour la clientèle il est respectueux d'offrir une certaine stabilité. Ainsi par respect et en tenant compte du volet éthique, il faut regarder le temps de bénévolat qui sera offert par l'étudiant avec l'organisme d'accueil dès le départ. Certains milieux vont préférer prendre un bénévole qui prévoit donner un peu de temps mais sur une plus longue période de temps. D'autres vont accepter avec plaisir un bénévole qui sera présent que sur une courte période. Il est donc important de clarifier dès le départ vos intentions et d'en informer le milieu. On vous invite donc à faire un travail de réflexion avant de débiter vos démarches et de vous demander « combien de temps je veux et je peux investir par semaine ou par mois? Quel type de milieu je recherche? Quel type de clientèle? »

**Les milieux où faire du bénévolat (banque de milieux) :**

Le bénévolat se fait dans un organisme au choix de l'étudiant.

Nous croyons que l'expérience de bénévolat en intervention pourrait être effectuée dans des organismes où l'on pratique la criminologie et aussi dans des endroits connexes où l'on ne retrouve pas nécessairement des criminologues ou dans des endroits où aucun stage en criminologie n'est offert.

Par exemple de l'écoute téléphonique dans un centre de crise pourrait être un endroit tout désigné pour acquérir des connaissances et avoir un contact avec la clientèle. Pour ne citer que quelques-uns de ces endroits : les lignes d'écoute, l'accompagnement au niveau du deuil, des personnes âgées, ou malades ou mourants, etc...

Nous recommandons de trouver cette expérience auprès principalement d'organismes communautaires ou auprès d'organismes qui oeuvrent plus

en 1ère ligne. Les organismes publics et issus du réseau sont sur-sollicités de partout et il est difficile de les intégrer pour seulement une courte expérience. Il faut bien prendre conscience que de trouver un milieu de stage est une tâche de plus en plus ardue, les maisons d'enseignement se compétitionnent beaucoup et il existe une multitude de programmes. Il est donc important de ne pas épuiser les milieux de diverses demandes et de préserver nos liens avec eux pour les stages. De plus certains milieux ont des enquêtes de sécurité qui demandent beaucoup de temps à compléter et l'étudiant doit alors déboursier les frais (qui peuvent aller jusqu'à 200\$), ce qui ne facilite pas l'entrée dans le bénévolat. Il est à noter que l'École de criminologie ne remboursera aucun frais encouru pour du bénévolat.

Voici donc la liste de milieux que nous vous demandons de ne pas contacter :

- Organismes offrant de la 2ième et 3ième ligne
- Pinel,
- CISSS et CIUSSS dont les hôpitaux, les centres jeunesse, les CHSLD, les centres en dépendance, UPS
- SCC (ils acceptent parfois du bénévolat mais il faut s'investir pour une longue période et faire le processus d'enquête)
- Msp (sécurité publique, service correctionnel Québécois)
- CAVAC (centre d'aide aux victimes d'actes criminels)

### **Comment trouver l'endroit de bénévolat**

Il existe plusieurs façons de trouver un milieu où faire du bénévolat. Nous vous invitons dans un premier temps à **consulter le dépliant ci-joint**. Cette liste n'est pas exhaustive mais elle regroupe des organismes oeuvrant dans des domaines d'intervention et nous croyons que de vivre une expérience de bénévolat dans ces endroits pourra répondre aux objectifs et avantages cités plus haut.

Vous pouvez aussi contacter directement des ressources. On vous invite, entre autre, à consulter le répertoire des ressources du grand Montréal <http://www.info-reference.qc.ca/www/Home.php?locale=fr-CA> . Vous pouvez contacter le centre de bénévolat de votre région et eux peuvent vous aider à cibler un organisme et même vous aider à les approcher. Nous

avons mis à votre disposition une banque d'endroits et spécifier parfois les tâches effectuées au niveau du bénévolat. Il faut toutefois les contacter et il est possible que leurs besoins aient changés. Vous pouvez fournir une lettre d'intention et un CV, des exemples se retrouvent sur le site SAE de [www.umontreal.ca](http://www.umontreal.ca) .

Vous pouvez contacter les organismes par courriel, par téléphone ou en vous présentant sur place. On vous invite à spécifier avec eux les heures que vous prévoyez offrir par semaine ou par mois et les horaires. Vous pouvez expliquer que ceci est recommandé dans votre programme.

Lorsque vous souhaitez entrer en contact avec un organisme, pensez à regarder d'abord le site internet. En effet, plusieurs organismes recrutent des bénévoles à même leurs sites internet via un questionnaire à remplir. De plus, vous pourrez parfois obtenir une description plus complète des tâches et de l'engagement requis par l'organisme pour devenir bénévole.

### **Travail écrit de réflexion critique**

On vous recommande d'écrire un court texte (1-2 pages) sur les retombées de votre expérience de bénévolat et ce que vous y avez appris. Ce texte devrait comprendre les forces et défis de l'étudiant, la réflexion sur le rôle du criminologue dans ce milieu, le lien avec le champ d'exercice et les tâches. Ce que cette expérience vous a apporté, ce que vous avez apporté aux bénéficiaires ou à l'organisme.

### **Enquêtes de sécurité :**

Plusieurs milieux en criminologie exigent une enquête de sécurité ou de fiabilité pour y travailler ou pour faire un stage. Certains (SCC, SQ, entre autre) demandent même une prise d'empreintes et ceci engendre des coûts entre 80 et 200\$, nous tenons à spécifier que ces coûts seront pris en charge par l'étudiant pour le bénévolat. Il est plutôt rare que le bénévolat exige une prise d'empreinte dans les organismes communautaires.

## **Éthique et déontologie :**

L'étudiant devra respecter les pratiques éthiques et déontologiques de l'organisme d'accueil et nous demandons à ce qu'il respecte aussi le code déontologie des criminologues de l'OPCQ <https://ordregrim.ca/wp-content/uploads/2015/07/Code-de-deontologie.pdf>

Tout comme les études de cas en classe ou les invités que vous voyez il est **primordial de garder la confidentialité** sur ce que vous observerez et sur les données nominatives. Vous pouvez donc parler de votre expérience mais pas de la clientèle et d'éviter de nommer leur nom ou des caractéristiques précises qui pourraient permettre de les reconnaître. Ceci se poursuivra dans votre stage et tout au long de votre future carrière de criminologue. Ainsi même si cette expérience de bénévolat n'est pas officiellement encadrée par l'École de criminologie on vous demande de respecter les consignes déontologiques et la confidentialité.

### **Exemples de tâches de bénévolat**

Soutien scolaire, accompagnement, servir des repas, écoute, participation active à des activités sportives ou culturelles ou artistiques, conduire les gens à des rv, animer des ateliers, classer des vêtements ou des objets de seconde main, etc...